

Compte rendu du conseil municipal du lundi 17 juin 2019

Etaient présents : Mmes FINK TEHERY, LABOURIER, PENAUD, PERES, RIOUBLANC ainsi que, MM. BERNARD, CUISSET, DUMONTANT, DURAND, MAGNAT, RIBOULET, SERRE

Excusées : Mme VADIC (procuration à Mme Pénaud) et Mme ARTETA (procuration à M CUISSET)

Absent : M. CHEZEAUD

Secrétaire de séance : Mme PENAUD

1 – Redevance occupation du domaine public par France Telecom

Le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer afin de percevoir la redevance de France Telecom évaluée à 1 586,00€ pour ses installations sur la commune.

Vote à l'unanimité : 13 dont 1 procuration

2 – Adoption du RPQS 2018 d'assainissement collectif

RPQS : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

Un rapport est établi par la commune pour assurer la transparence du service public rendu aux usagers sur la qualité de l'assainissement que la DDT doit valider. Ce rapport est tenu à disposition de chacun au sein de la Mairie.

Vote à l'unanimité : 13 dont 1 procuration

3 – Contrat aidé

Lors du vote du budget, nous avons anticipé la création d'un contrat aidé pour renforcer les effectifs scolaires, au vu du nombre d'enfants inscrits pour la rentrée 2019/2020.

Pour être éligible il faut que la personne soit inscrite à Pole Emploi. Nous proposons de pouvoir recruter Mme Cassandra BOURNICON qui doit passer son CAP Petite Enfance.

Création d'un contrat aidé en délibération pour un poste au 01 septembre 2019 (20h sur 1 an renouvelable une fois).

Vote à l'unanimité : 13 dont 1 procuration

4 – Achat chemin rural par Florian TOURNADE

Florian TOURNADE demande à acheter un chemin rural (chemin des côtes) qui se trouve au milieu de ses parcelles. Le conseil municipal réserve sa décision et son vote lors du prochain conseil afin que les personnes désireuses de connaître ce chemin puisse s'y rendre pour pouvoir voter en connaissance de cause.

Vote à l'unanimité : 13 dont 1 procuration

5 – Modification du rapport définitif de la CLECT

Une modification a été apporté sur ce rapport concernant la longueur des routes communales. Pour la commune de Blessac 200m ont été ajouté aux 6,610 kms donc 6,810 kms ce qui fait 87€ de moins en attribution de compensation.

Vote à l'unanimité : 13 dont 1 procuration

6 – Répartition des délégués communaux de la communauté de communes

On doit déterminer les délégués communaux N-1 soit cette année pour 2020.

Soit en droit commun : 1 représentant / 500habitants = 2 représentants

Soit en droit local.

Le conseil municipal propose la répartition avec accord local favorisant les petites communes soit 49 délégués (voir feuille ci jointe).

Vote à l'unanimité : 13 dont 1 procuration

7 – Questions diverses

Centre de gestion :

Promotions professionnelles : Maryline, Isabelle, Thierry sont concernées mais des conditions doivent être réunies.

Seule Isabelle pourrait prétendre à une promotion :

Un avis favorable a été retourné, dûment rempli au Centre de Gestion pour être examiné par la Commission Administrative Paritaire qui se prononcera favorablement ou défavorablement.

Si la CAP suit notre proposition, il nous faudra prendre une délibération dans une prochaine réunion de Conseil pour créer le poste en question (Adjoint technique 2ème classe en place de celui actuel) à compter du 1er novembre 2019.

Réunion Digue :

Organisée par M PETITCOULAUD le 19 juin 2019 à 14h30 pour les différents réseaux :

- Du Syndicat des Eaux de St Sulpice-les Champs.
- Du SDEC, concernant le réseau électrique.
- De Francetélécome.
- Ainsi que M° LEFAURE représentant M GRACCO .

Cette réunion a pour but de savoir où passeront les réseaux, quelles seront les dépenses engagées et les financeurs.

Vente terrain M SCHMIDT :

L'instruction de la vente de terrain à M SCHMIDT est amorcée. M SCHMIDT Franck a été contacté. Il maintient sa décision d'acheter ce terrain. Il sait qu'il aura à payer tous les frais attenants à la vente qui sera de 5€ le m².

La notice explicative est réalisée.

L'enquêteur public, Mme MONBUREAU Marylin doit nous recontacter.

Journée de formation AIPR (travaux à proximité de réseaux) 2019 :

Mise à disposition de la salle polyvalente gratuite pour organiser cette formation obligatoire destinée aux différents artisans travaillant proche des réseaux (nos 2 salariés communaux peuvent y avoir droit gratuitement et auraient au terme de cette journée une attestation de formation).

Toiles imprimées sur des bâches fait par une association de plasticiens de Gentioux / Pigerolles

Achat 100€ et location 60€ pour 2 mois. La commune décide d'en acquérir une pour l'école.

Circulation sur le chemin de Serezoux

Le conseil municipal demande l'interdiction de circuler sur le chemin de Serezoux (derrière le Relais des Forêts) sauf pour les riverains, travaux et services. Cette interdiction va être soumise aux riverains concernés avant de prendre l'arrêt.

Association de foot :

Les membres du bureau de l'association ont rencontré Jean Baptiste DUMONTANT pour le remercier à nouveau les travaux qui ont été réalisés dans les vestiaires. Sportivement, ils atteignent la deuxième division départementale.

Cloche de l'église :

Une proposition est faite pour demander un devis d'électrification de la cloche afin qu'elle puisse sonner une fois par jour à midi.

L'entreprise BOLLET serait susceptible de pouvoir faire cette prestation.

Association Pétanque :

Les membres de cette association demandent à avoir l'éclairage derrière la salle polyvalente pour pouvoir pratiquer la pétanque en nocturne. Le conseil municipal a demandé conseil et devis auprès d'une entreprise et réfléchit à une solution qui permettrait que cet éclairage puisse servir à toute autre manifestation (locataires de la salle polyvalente, différentes associations, etc.)

Travaux école :

Les travaux sur les WC de l'école se feront cet été.

Voyage scolaire à Peyrat-le-Château sur la journée :

Un voyage scolaire a eu lieu le 11 juin à Peyrat le Château sur l'ensemble de la journée.

Le personnel scolaire et certains parents bénévoles, ont accompagné les enfants.

Un pique-nique préparé par Isabelle, qui n'a pu accompagner la classe, mais a assuré la garderie du soir, a été servi aux enfants.

C'est un car d'une société de Montluçon qui a pris en charge le voyage.

Courrier de l'ARS :

Un courrier de l'ARS, nous informe de la mise en place d'un dispositif pilote de recueil et de gestion des signalements liés aux épandages de pesticides.

L'ARS nous demande de signaler les évènements sanitaires pouvant être :

- Liés à des épandages agricoles ou non agricoles de pesticides :
 - Phytopharmaceutiques (traitements dont la finalité est la protection des végétaux, traitements agricoles)
 - Biocides (traitement de chenilles, de moustiques, raticides..... dont la finalité est la protection des populations)
- Provenant de riverains, d'établissements accueillant du public ou de leur représentant (mairie, gendarmerie...)

Comment les signaler :

En cas de réception directe d'un signalement au niveau de nos services en mairie il nous faut contacter par mail ou par téléphone : le Point Focal de l'ARS.

(Ars33-alerte@ars.sante.fr ou au 0 809 400 004)

Réunion cantonale :

Nous avons reçu une invitation à une réunion cantonale organisée par nos Conseillers Départementaux pour le mardi 2 juillet 2019 à 18h30, salle polyvalente de CHAMPAGNAT.